



AVIS DE RECRUTEMENT

Recrutement d'un Expert en Sauvegarde Sociale

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Jeunesse, Culture et Sports (PJCS), financé par l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP), agissant en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué pour la composante infrastructures du projet, lance un avis de publicité pour le recrutement d'un Expert en Sauvegarde Sociale. La mission porte principalement sur la réalisation d'un audit social ciblé ainsi que, le cas échéant, l'élaboration d'un Plan de Réinstallation Simplifié (PRS) et d'un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS) sur certains sites du projet présentant des enjeux environnementaux et sociaux.

1. L'expert aura notamment pour mission :

- d'analyser la situation sociale des sites concernés ;
- d'identifier les ménages et/ou activités économiques susceptibles d'être affectés ;
- d'évaluer les impacts sociaux potentiels liés aux interventions envisagées ;
- de proposer les mesures appropriées d'atténuation et d'accompagnement social ;
- et d'élaborer, lorsque requis, les documents de sauvegarde sociale nécessaires.

2. Le profil recherché est le suivant :

- diplôme Bac+5 minimum en sciences sociales, environnement, développement durable, sociologie, géographie ou domaine équivalent ;
- au moins sept (7) ans d'expérience pertinente ;
- expérience confirmée dans la réalisation d'audits environnementaux et sociaux et/ou de Plans d'Action de Réinstallation (PAR/PRS) dans le cadre de projets financés par des bailleurs internationaux (AFD, Banque mondiale, BAD, etc.) ;
- bonne connaissance du contexte mauritanien ;
- excellente capacité de rédaction en français ; la connaissance de l'arabe et/ou des langues locales, notamment le hassaniya, constitue un atout.

La durée prévisionnelle de la mission est estimée à quatre (4) semaines.

Les consultants intéressés sont invités à transmettre :

- un curriculum vitae détaillé ;

- les références pertinentes relatives à des missions similaires ;
- ainsi que toute pièce justificative attestant de l'expérience requise.

3. Éclaircissements et renseignements :

Pour tout renseignement ou information, les candidats peuvent s'adresser à :

Mr Brahim WEDOU AININA, Chef Projet, chargé de la coordination et la supervision du PJCS à l'adresse suivante : Ilot V lot 90 D- Rue Gandhi – Immeuble en face de la mosquée saoudienne, TEL : + 222 45 24 14 78, email - brahim1971@administration.gov.mr.

4. Délai de réception et de dépôt des dossiers des candidats :

Le dossier de participation doit être envoyé sous pli fermé, au plus tard le 25/05/2026 à 12 heures GMT, à l'adresse suivante : Ilot V lot 90 D- Rue Gandhi – Immeuble en face de la mosquée saoudienne – Nouakchott – Mauritanie.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

La Directrice Générale
Maimouna AHMED SALEM



République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice



**Ministère des Affaires Économique et
du Développement (MAED)**

**Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de d' Aménagement du Territoire**

Cellule chargée du suivi et l' exécution des appuis
techniques et financiers et des lignes de financement

l'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des
Projets (ANESP)

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Recrutement d'un Expert en Sauvegarde Sociale

Audit Social Ciblé et Élaboration d'un Plan de Réinstallation Simplifié (PRS)

Projet Jeunesse, Culture et Sports (PJCS)

Projet : Projet Jeunesse, Culture et Sports (PJCS)

Convention de financement : CMR 1248 02 F – 21 décembre 2023

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Économie et du Développement Durable (MEDD)

Maître d'Ouvrage Délégué (Composante 1 – Infrastructures) : ANESP

Coordination générale : Unité de Gestion du Projet (UGP)

Partenaire financier : Agence Française de Développement (AFD)

Montant total du projet : 19,3 millions d'euros (dont 18 M€ AFD)



A handwritten signature or mark in the bottom right corner of the page.

Mars 2026

1. Contexte et justification

Le Projet Jeunesse, Culture et Sports (PJCS) s'inscrit dans le cadre de la Convention de financement signée le 21 décembre 2023 entre la République Islamique de Mauritanie et l'Agence Française de Développement (AFD). Le **Projet Jeunesse, Culture et Sports (PJCS)** vise l'amélioration et la création d'infrastructures sportives, culturelles et sociales dans les **quartiers vulnérables des communes d'Arafat et de Dar Naïm à Nouakchott**, ainsi que dans la **commune de Nouadhibou**. Le projet vise à renforcer l'inclusion sociale des jeunes et à améliorer l'accès équitable aux équipements sportifs, culturels et socio-éducatifs dans les quartiers vulnérables, à travers plusieurs composantes complémentaires. Le Ministère de l'Économie et du Développement Durable (MEDD) assure la maîtrise d'ouvrage du projet. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) assure la coordination générale et le suivi programmatique, administratif et financier de l'ensemble des composantes. Le projet est mis en œuvre par l'**Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP)** intervient en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué pour la mise en œuvre de la composante relative aux infrastructures. Certaines interventions sont susceptibles d'engendrer des impacts environnementaux et sociaux (E&S), notamment en présence d'occupations ou d'activités économiques sur certains sites. Il est donc nécessaire de procéder à un audit social ciblé et, le cas échéant, d'élaborer un Plan de Réinstallation Simplifié (PRS) conforme aux exigences du Plan d'Action de Réinstallation (PAR).

2. Objectifs de la mission

Objectif général

Assurer la conformité environnementale et sociale des interventions du PJCS sur tout site présentant des enjeux E&S identifiés.

Objectifs spécifiques

Analyser la situation sociale des sites concernés ;

- Identifier les ménages et activités économiques susceptibles d'être affectés ;
- Évaluer les impacts sociaux potentiels ;
- Examiner les réinstallations antérieures (notamment à Dar Naïm) ;
- Analyser les mesures compensatoires déjà appliquées ;
- Proposer, le cas échéant, des mesures correctives ou complémentaires ;

3

- Élaborer un Plan de Réinstallation Simplifié (PRS) si requis ;
- Proposer un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS).

3. Portée de la mission

La mission couvrira l'ensemble des sites du Projet Jeunesse, Culture et Sports (PJCS) pour lesquels des enjeux environnementaux et sociaux (E&S) ont été identifiés ou sont susceptibles de l'être. À cet effet, la mission consistera notamment à examiner les situations observées lors des visites antérieures menées par les équipes de l'ANESP et de l'AFD, caractérisées par la présence de ménages, d'occupations, ou d'activités économiques sur certains sites. Elle inclura également l'analyse des opérations antérieures conduites sur certains sites, notamment dans la commune de Dar Naïm, afin d'en apprécier la conformité aux exigences du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) et aux standards environnementaux et sociaux applicables. et, le cas échéant, d'identifier les éventuelles mesures correctives ou complémentaires nécessaires. La mission pourra, le cas échéant, étendre son analyse à toute autre situation pertinente identifiée au cours de sa réalisation.

4. Méthodologie

La méthodologie repose sur une approche progressive et conforme aux exigences de l'Agence Française de Développement (AFD). Elle vise à identifier et à gérer les risques et impacts sociaux potentiels liés aux interventions envisagées. Elle comprend notamment :

- la revue des documents de référence du projet ainsi que du cadre juridique et réglementaire applicable ;
- la réalisation de visites de terrain ciblées sur les sites où la présence de ménages et/ou d'activités économiques a été constatée ;
- la conduite de consultations et d'entretiens avec les parties prenantes concernées ;
- l'analyse des impacts sociaux potentiels et l'appréciation du niveau de risque ;
- la formulation de mesures opérationnelles de prévention, d'atténuation ou d'accompagnement et, le cas échéant, l'élaboration d'un Plan de Réinstallation Simplifié (PRS).

5. Livrables attendus

- Rapport d'audit environnemental et social ;
- Plan de Réinstallation Simplifié (PRS), lorsque requis.
- plan de restauration des moyens de subsistance (PRMS)

6. Durée et calendrier

La durée totale de la mission est estimée à quatre (4) semaines :

- Mobilisation : 5 jours après notification ;
- Rapport provisoire : fin de la 3e semaine ;
- Rapport final : fin de la 4e semaine.

7. Organisation et coordination

ANESP assurera la coordination générale de la mission et la facilitation de l'accès aux sites.

Les recommandations seront mises en œuvre par les entités compétentes du projet, notamment la Maîtrise d'Ouvrage Sociale (MOUS).

8. Profil de l'expert

- Diplôme Bac+5 minimum en sciences sociales, environnement, développement durable, sociologie et/ou géographie ;
 - Au moins 7 ans d'expérience pertinente ;
 - Expérience spécifique en audits E&S et la réalisation d'un PAR au profit d'un projet financé par un bailleur de fonds international comme la banque mondiale, la BAD, l'AFD ;
 - Bonne connaissance du contexte mauritanien appréciée ;
 - Capacité de rédaction en français (arabe souhaitable).
- la maîtrise, au moins d'une ou de deux langues locales y compris hassaniya est un atout.

9. Modalités de recrutement

L'expert sera recruté en tant que consultant individuel, sur la base de son CV, de la pertinence de son expérience et de sa disponibilité.

10. Dispositions finales

La mission constitue une étape préalable à toute intervention future sur les sites concernés de la commune d'Arafat.

